



ONUB

**Opération des Nations Unies au Burundi
United Nations Operation in Burundi**

Note d'Information

ONUB/PIO/PR/14/2004

05 juillet 2004

Conférence de Presse ONUB

Date & lieu: Vendredi 02 juillet 2004, Centre d'Information des Nations Unies, Bujumbura, Burundi

Modérateur: Mr. Kemal Saiki, Chef de l'information/Porte-parole a.i. ONUB

Intervenant : Mme Carolyn McAskie, Représentante spéciale du Secrétaire général, Chef de Mission, ONUB

Transcription de la conférence de presse de Mme Carolyn McASKIE, Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour le Burundi (Vendredi 2 juillet 2004)

Bujumbura, Burundi - La Représentante Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies au Burundi, Mme Carolyn McAskie, a d'abord souligné l'accueil chaleureux dont elle a fait l'objet, à tous les niveaux de la société burundaise. Elle a ensuite parlé des rencontres qu'elle a déjà eues depuis son arrivée au Burundi, le 25 juin 2004, notamment avec plusieurs hautes autorités burundaises, la Commission de suivi de l'Accord d'Arusha, certains partis et mouvements politiques ainsi que certaines organisations de la société civile.

«Etant donné que j'ai participé aux négociations du processus de paix d'Arusha, je dois vous dire qu'en arrivant ici, je ne commence pas à zéro. Tous les acteurs principaux du processus de paix burundais, je les connais personnellement. J'ai aussi beaucoup visité le Burundi.

Dans les rencontres que j'ai eues depuis mon arrivée, nous avons parlé des priorités. D'abord je répète ce que j'ai dit en arrivant : même si nous bâtissons sur ce qui a été fait par le Bureau politique qui était ici à savoir l'UNOB, et aussi la mission militaire de l'Union Africaine qui était ici également, la MIAB, notre mission est différente. Nous avons un mandat beaucoup plus élargi, qui nous a été confié par le Conseil de sécurité, à la demande des autorités burundaises. Nous tenons à préciser absolument cet aspect parce qu'il y en a qui disent, de temps en temps dans la presse, que les Nations Unies sont ici pour jouer un rôle. C'est vrai, mais c'est un rôle qui a été demandé par les autorités burundaises. Nous sommes ici comme acteurs, le Conseil de sécurité nous a confié un rôle comme participant dans le processus, mais c'est en plein partenariat avec les autorités burundaises.

J'ai rencontré aussi le Vice-président sud-africain, Jacob Zuma, qui joue un rôle très important dans les négociations, surtout au niveau de la question du partage du pouvoir et de l'élaboration de la Constitution.

Dans toutes ces rencontres, j'ai mis l'accent sur certains aspects clés. Je pense que la 1^{ère} priorité pour le Burundi, c'est la question de la sécurité. Les FNL posent un problème d'insécurité dans la province de Bujumbura rural. Je sais que la situation sécuritaire au Burundi s'est beaucoup améliorée depuis les accords d'Arusha, même si les progrès ont été lents. Mais même si nous pouvons dire que la sécurité règne sur 95% du territoire burundais, aussi longtemps que la situation d'insécurité continue à prévaloir dans Bujumbura rural, le monde extérieur dira que le Burundi est toujours en guerre. Et cela va vous empêcher d'entreprendre beaucoup de choses. Même à l'intérieur du Burundi. La situation dans Bujumbura rural donne l'impression aux gens, ce n'est même pas qu'une impression, c'est la réalité, que le conflit continue. Donc, même si nous avons les principaux groupes qui ont arrêté les combats, je crois qu'il faut régler le problème des FNL. C'est une priorité. Je suis entrée en contact avec leur leader, pour insister sur un cessez-le-feu. L'ONUB va aussi déployer dans la région des forces. Notre mandat nous autorise à utiliser la force, mais cela ne sera qu'en dernier recours. Le déploiement de ces forces dans la région n'est donc pas pour utiliser la force, mais si la situation l'exige, si les gens causent des problèmes, nous sommes prêts à l'utiliser, nous pourrions répondre par la force.

CONTACT: Kemal SAIKI

Chief Information du Public, Porte-parole, a.i. ONUB

Chief Public Information, Spokesperson, a.i., ONUB Start-up Team

☎ Mobile: +257 853 444, ONUB: +257 24 80 09 to 14, via New York: +1-212- 963 2839/42; Fax: +257-21 28 68

saiki@un.org, publicinformation@un.org, saiki-onub@un.org

Une autre grande priorité, c'est la réforme des forces de défense et de sécurité, surtout le programme de désarmement, démobilisation et réintégration, DDR. L'ONUB va offrir le cadre dans lequel tous les acteurs pourront travailler. Le Gouvernement, les forces armées, les donateurs et tous les autres acteurs nous ont demandé d'offrir des capacités de coordination. Il y a beaucoup de choses qui se font maintenant, il faudrait que nous travaillions ensemble sur tous les différents aspects.

Pour ce qui concerne les élections, moi je crois qu'il est très important maintenant de séparer les aspects techniques des aspects politiques. Je sais qu'il y a une discussion, une négociation sur le partage du pouvoir post-élections. Pour préparer la Constitution, il y en a qui disent : « on va suivre un calendrier ; on va négocier, puis on va élaborer la Constitution, puis on va avoir une loi électorale, puis on va lancer les élections ». Cela est un processus bien long. Moi je propose, et je ne suis pas la seule à le faire, ce n'est donc pas une idée nouvelle, de séparer les aspects techniques du politique. Par exemple, il n'y a aucune raison de ne pas nommer la Commission nationale électorale indépendante, on peut lancer aussi le recensement électoral et faire tous les préparatifs administratifs qui concernent les élections. Ces préparatifs se feront pendant qu'on mène cette négociation. Autrement, le signal que reçoit la population burundaise, c'est que les parties signataires des accords ne sont pas sérieuses.

La mise sur pied de la Commission nationale électorale indépendante est nécessaire pour donner à la communauté internationale un interlocuteur en la matière. La communauté internationale serait en mesure de commencer à débloquer de l'argent pour appuyer le processus électoral. L'argent ne va pas venir avant la mise en place d'un système. Il faut une structure pour aider la population burundaise. Cela est une question tout à fait pratique. Cela constituerait aussi un signal fort pour le monde extérieur, comme quoi l'on est sérieux et qu'on veut essayer de respecter les échéances fixées par l'Accord d'Arusha. Il y en a qui disent qu'on ne peut pas parvenir à un accord sur le partage du pouvoir. Cela est inacceptable en ce qui me concerne et je vais leur lancer un défi. On n'a pas droit d'échouer dans l'application de l'Accord d'Arusha. Nous n'avons pas droit à l'échec. Cette approche est inacceptable. Il faut absolument que tout le monde travaille ensemble, avec l'idée qu'on va trouver une solution. Autrement, comment peut-on mettre en œuvre l'Accord d'Arusha ? Comment peut-on avoir la paix durable au Burundi ?

Dans les discussions que j'ai eues cette semaine, j'ai aussi parlé des aspects développement et humanitaire. Si on ne démontre pas à la population burundaise qu'elle va partager les fruits de la paix, on ne va pas avoir la paix durable au Burundi. Il est important de travailler avec la Communauté internationale pour démarrer tous les engagements qui ont été pris quant au développement, mais aussi pour recevoir l'aide humanitaire nécessaire pour aider les communautés à se stabiliser ; surtout pour le retour des réfugiés et des déplacés, le retour des anciens combattants. Parce que lorsque nous parlons de la réintégration des réfugiés, de la réintégration des anciens combattants, cela amène à se poser la question comment ? Il n'y a pas d'économie qui fonctionne en dehors de Bujumbura. Il faut absolument que nous travaillions au niveau des communautés pour les aider à s'établir. Je travaille avec les donateurs ; je vais les inviter à se réunir avant la fin juillet pour qu'on puisse continuer le processus entamé lors du forum des partenaires au développement du Burundi qui a eu lieu en janvier 2004 à Bruxelles.

Donc, la mission a un mandat de grande envergure. Nous allons appuyer le processus électoral, nous allons appuyer le processus de désarmement, le processus de réintégration des forces armées ; nous allons appuyer l'aspect droits humains et autres.

J'aurais à faire rapport au Conseil de sécurité. Je travaillerai donc avec tous les acteurs, je vais travailler de très près avec les autorités burundaises et tous les autres acteurs. »

QUESTIONS ET REPONSES

Q : Vous avez parlé d'un déploiement des forces dans Bujumbura rural. A quand ce déploiement ? Est-ce seulement pour observer où vous pourriez utiliser la force pour protéger la population ? Quel est l'effectif de ces forces ?

R : Les forces onusiennes sont dans Bujumbura rural depuis lundi de cette semaine. Il y a deux compagnies pour le moment. Et on a déjà des observateurs militaires qui sont là depuis la semaine dernière.

Q : Quel est, aujourd'hui, le niveau du déploiement des forces onusiennes au Burundi? A part les trois pays (Afrique du Sud, Ethiopie, Mozambique), quels sont les éventuels autres pays fournisseurs de troupes?

R : Les forces sont actuellement déployées dans deux localités : Kabezi et Mutambu. Ce qui est prévu dans la résolution du Conseil de sécurité est un effectif de 5650. A côté des trois pays, il y aura des contingents du Népal et du Pakistan. Il y aura des observateurs militaires provenant de plusieurs pays. Nous sommes en train de chercher des observateurs en provenance des pays francophones, parce que, quand vous regardez la liste actuelle des pays contributeurs de troupes, ne s'y trouve aucun pays francophone. La raison c'est que les Nations Unies montent plusieurs missions de maintien de la paix dans le monde en ce moment comme par exemple en Haïti et en Côte d'Ivoire, et c'est très difficile de trouver des pays francophones contributeurs de troupes. Les Nations Unies déploient sur les offres des pays contributeurs. Nous sommes aujourd'hui à 2.100 comme effectif. Nous espérons atteindre l'effectif total de 5650 à la fin du mois d'août, début septembre.

Q : Avez-vous un signe positif que les FNL répondront de manière à ce que la paix revienne dans Bujumbura rural ?

R : Evidemment, dans les négociations, je ne veux pas aller trop vite ni trop loin dans les conclusions. Je vous dis où nous en sommes. C'était un premier contact. On a accepté de discuter, mais j'insiste sur le fait que la discussion soit concentrée sur le cessez-le-feu ; autrement je n'y participerais pas. Cela va se faire au plus haut niveau chez les FNL.

Q : Vous avez déjà rencontré plusieurs autorités burundaises. Estimez-vous avoir rencontré tous les acteurs burundais du processus ? La société civile notamment ?

R : Non, par exemple on a organisé une réunion avec les membres de la société civile, mais les invitations sont parvenues seulement aux associations des femmes. Donc je vais compléter avec cette partie de la société civile. La prise en compte de la dimension genre est quelque chose que je trouve très important. J'ai assisté à une réunion d'une délégation burundaise sur le processus de paix à Arusha au mois de janvier 1999. La délégation burundaise était à 99,9% masculine, et on a débattu de l'idée que les femmes burundaises pourraient être représentées. Je n'ai jamais, de ma vie, écouté un débat pareil. Les hommes burundais, de façon délibérée, ont exclu les femmes. Je vous dis cela honnêtement. Je travaille dans le domaine du développement depuis 30 ans. J'ai longtemps travaillé sur l'implication de la femme dans le processus de développement. Même la Banque Mondiale, depuis dix ans, dit que la participation des femmes est la première condition pour l'avancement économique de l'Afrique. La première condition, pas une des conditions. Je ne comprends pas pourquoi les hommes burundais excluent les femmes, de manière délibérée. Peut-être durant mon séjour ici, vous pourrez m'expliquer en quoi réside votre problème, messieurs. (Rires...) Et vous pourrez m'expliquer pourquoi, chaque fois que l'on parle de cette exclusion, les hommes burundais en parlent toujours comme d'une blague.

Q : Il n'y a pas que l'exclusion des femmes. Vous avez dit qu'on n'a pas le droit d'échouer dans l'application de l'Accord d'Arusha. Mais il y a des groupes qui sont contre l'Accord d'Arusha. Qu'allez-vous faire d'eux ? Le groupe de l'Accord Cadre par exemple ?

R : Même si je vous ai dit que je serais acteur dans le processus, ce n'est pas moi qui vais répondre à toutes vos questions au Burundi. Ce sont les Burundais qui doivent trouver les réponses à ces questions. Et ce sont finalement les Burundais qui ont négocié un accord assez large, assez inclusif, l'Accord d'Arusha. Vous n'allez jamais arriver à un projet de société, messieurs, qui va satisfaire tout le monde. Mais vous avez, maintenant, un projet de société, un projet politique, qui a la possibilité d'inclure la majorité de la population. Allez-vous accepter qu'un petit pourcentage qui n'aime pas l'Accord d'Arusha prenne en otage tout le pays ? Moi, mon message à vous c'est : non ! Définitivement non !

Vous avez un projet de paix, vous avez un projet de société et il faut y adhérer. C'est votre seule chance pour la paix. Cela avance lentement, mais ça avance. Vous avez eu l'appui de vos voisins, la Tanzanie, l'Ouganda, l'Ethiopie, le Kenya, le Congo ; vous avez eu tout l'appui possible, vous avez eu l'appui du continent, de l'Afrique du sud ; Mandela et Nyerere, ces grands hommes du continent, ont consacré une partie de leur vie à vos problèmes. Vous avez eu l'appui de l'Union Africaine avec la première mission de maintien de la paix. Vous avez maintenant l'appui du monde entier, avec cette mission du Conseil de sécurité. Que voulez-vous de plus ? Je lance un défi aux Burundais et Burundaises, de trouver, dans les

accords que vous avez, les moyens d'arriver à une solution, celle d'une paix durable. C'est votre véritable espoir. Si vous laissez tomber cette opportunité, qui va venir à votre aide ? Avec l'appui que vous avez eu pendant toute cette période là ?

Q : Il se dit que vous ayez écourté la rencontre que vous avez eue avec les membres de l'Accord Cadre. Quelles en sont les raisons ? Si les élections ne se tiennent pas dans les délais prescrits, quelle sera l'attitude de l'ONU ?

R : J'accepte qu'il y ait des Burundais qui sont contre l'Accord d'Arusha. Mais il faut continuer le dialogue. Je suis prête à écouter tout le monde, qu'il s'agisse de gens qui ont à cœur de travailler à cœur pour apporter la paix, ou qu'il s'agisse d'extrémistes qui essayent de résister à la paix. J'écoute tout le monde, je suis ici pour ça. Je ne vais pas rencontrer seulement les gens qui sont d'accord. Cela, c'est facile. Je n'ai pas écourté l'entretien, c'était vraiment une question d'horaire. J'ai passé plus de temps avec ces 6 personnes que je n'en ai passé avec les membres de la CSA, qui sont plus d'une vingtaine. Et aussi, on commençait à se répéter, ça se fait ici, je crois. Moi aussi ça m'arrive.

Concernant les élections mon message à moi est : mettez-vous à la tâche. Et on va voir quelle date on va sortir de ça. J'insiste à ce qu'on commence le travail, ensuite on pourra discuter de la date.

Q : Que pensez-vous de l'impact sur le Burundi que peuvent avoir les événements qui se passent en RDC ? Ne peut-il pas y avoir un coup d'Etat ici au Burundi ?

R : Je vais discuter de cette question avec mon homologue de la MONUC. La MONUC et l'ONUB sont en contact et c'est même prévu par la résolution 1545, qu'il y ait une étroite coopération entre ces deux missions. C'est aussi prévu que nous discussions, avec les pays voisins, sur la manière dont on peut travailler, si besoin en était, sur leurs territoires pour régler les questions régionales qui touchent le Burundi.

Quant à l'impact du conflit en RDC sur le Burundi, je ne peux pas vous donner de réponse exacte. La peur peut alimenter le conflit ici au Burundi. Il faut que tout le monde résiste à cela. Nos observateurs militaires travaillent sur cela de très près. Pour l'autre question, il n'y a pas de réponse à cela. Il n'y aura pas de coup d'Etat.

Q : Concrètement, qu'êtes-vous en train de faire pour que les élections réussissent ?

R : On est en train de nous préparer côté technique. On va monter une équipe substantielle pour aider les autorités à gérer les élections. On est prêt à les aider à faire le recensement électoral et dans toute l'organisation des élections. Mais ce ne sont pas nous qui allons organiser les élections. Notre mandat est d'appuyer le Burundi. Cela il faut le préciser. Le Burundi est un pays souverain, reconnu par les Nations Unies ; nous sommes ici parce que vous êtes membre des Nations Unies et, à ce titre, vous avez droit à l'appui des Nations Unies. Donc, on travaille en partenariat avec les autorités burundaises.

Nous allons travailler avec ceux qui veulent que le processus commence. Ceux qui veulent que le processus ne commence pas, avant toute négociation politique, moi je leur dis honnêtement que c'est eux qui essaient d'empêcher que le processus réussisse. Et je veux dire ça de façon publique. Déjà si on pouvait s'entendre sur la nomination de la Commission électorale indépendante.

Q : La prochaine table ronde (des donateurs) que vous pensez organiser ici à Bujumbura, comment la concevez-vous ?

R : Je dois dire que, pour le moment, c'est au stade de mon idée. Mais j'ai déjà lancé l'idée auprès de plusieurs représentants sur place, y compris le Gouvernement de Belgique qui avait présidé le forum de Bruxelles en janvier. Je crois qu'ils vont accepter de se réunir à Bujumbura avant la fin de juillet. On va inclure tous les donateurs qui s'intéressent au développement du Burundi, et convoquer leurs représentants qui sont sur place dans la région ; discuter avec eux de la façon dont on peut démarrer le processus de suivi qui a été prévu par le forum des partenaires au développement. Je vais aussi discuter d'un processus de coordination, et je vais également établir,

avec les donateurs, les critères pris en compte pour libérer les fonds. Il y en a qui ont déjà libéré des fonds et qui travaillent sur le terrain. Mais je crois que c'est très important, maintenant, qu'on établisse comment on peut aller de l'avant. Vous savez que j'ai été donateur pendant un certain temps, et je suis sûr qu'un de leurs critères serait la sécurité totale dans le pays. Et c'est la raison pour laquelle je considère la question de l'insécurité dans la province de Bujumbura rural comme première priorité.

Un autre critère serait que le Gouvernement fasse la preuve qu'il est en train de faire de son mieux pour respecter les échéances d'Arusha. Ce n'est pas une question de date, c'est une question d'engagement. Que tout le monde travaille sur les tâches prévues pour y arriver.

Q : Est-ce que l'ONUB se préoccupe de la question du génocide des Tutsi et du rapport de la Commission internationale d'enquête de 1996 ?

R : Il y a eu une mission des Nations Unies au mois de mai qui est venue évaluer la situation, en réponse à la demande des autorités burundaises de la Commission internationale d'enquête judiciaire prévue dans l'Accord d'Arusha. C'est une question que je dois encore étudier avant de répondre à votre question plus en détail.

L'expérience du TPIR (Tribunal International sur le Rwanda) est très lourde, très coûteuse, avec des résultats qui sont lents. Est-ce que les Burundais trouveraient cela acceptable ? Peut-être qu'on trouvera une formule qui réponde mieux aux besoins du Burundi, au niveau national.

Q : La MONUC a lancé 15 roquettes contre les forces du Colonel Mutebutsi. N'est-ce pas là une prise de position ? Au Rwanda, la MINUAR n'a pas protégé les Tutsi, est-ce que les Tutsi de la région n'ont pas raison d'avoir peur de la présence des forces onusiennes ?

R : Les questions concernant la MONUC, il faut les poser à la MONUC. Je ne suis pas là pour représenter la MONUC.

Il faut que les acteurs soient tenus pour responsables. Ce n'est pas la mission de l'ONU qui a tué dans la région. Ce sont les gens de la région. Je ne peux pas dire que la MINUAR n'a pas voulu protéger les populations. La MINUAR n'avait pas les moyens nécessaires de protéger les gens. Le mandat de l'ONUB est différent. On ne va pas avoir une répétition de ce qui s'est passé au Rwanda. Mais je me demande aussi, les gens qui font circuler ces histoires comme quoi le drame pourrait se reproduire, quel est leur objectif ? Quelles sont leurs motivations ? Nous, nous envoyons des messages comme quoi cela ne se reproduira plus dans la région.
